



Soutenir la création et le développement d'associations

Acteur du monde associatif, la Chambre des associations informe et soutient les associations dans la mise en œuvre de leur projet associatif par des actions de formation et des temps d'accompagnement.



Contactez-nous

01.48.83.66.40
cda@cda-asso.com

27-31, avenue du Port au Fouarre
94100 Saint-Maur-des-Fossés

www.cda-asso.com



Une association au service des associations

La Chambre des associations s'adresse aux acteurs de la vie associative :

Dirigeants, bénévoles, volontaires, salariés

Porteurs de projets

Projets de création, déclaration d'association
Soutien à la mise en œuvre de projets

Etudiants

Interventions dans le cadre de parcours de formation
Soutien à l'engagement associatif universitaire

Décideurs et acteurs du soutien à la vie associative

Sollicitations de collectivités territoriales et de services de l'Etat

Nos domaines d'intervention

La Chambre des associations, organisme de formation, propose des temps d'accompagnement personnalisés et des formations sur les thématiques suivantes :



PROJET ASSOCIATIF & GOUVERNANCE

Principes et règles statutaires
Définition et fonctionnement des instances dirigeantes
Stratégie
Aide à l'élaboration et la modification de statuts



IMMATRICULATION TOURISME

Soutien aux associations proposant des activités touristiques
Extension d'immatriculation tourisme



GESTION

Création et dissolution d'associations
Formalités administratives
Fiscalité
Mutualisation et partenariats



COMMUNICATION & OUTILS NUMÉRIQUES

Outils de gestion et d'animation
Stratégie de communication digitale



FINANCEMENT

Méthodologie de recherche de financements
Identification des financeurs



RESSOURCES HUMAINES

Animation d'équipe bénévole
Fonction employeur
Management
Aide à la médiation

ET BIEN D'AUTRES

Labels et certifications



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.